

## Comité du Loiret de Tennis de Table

### FINALES FEDERALES PAR CLASSEMENT

Echelon Départemental – 2009/2010

**DIMANCHE 21 FEVRIER 2010**

#### REGLEMENT

Les règlements sportifs qui régissent cette épreuve sont ceux de la FFFT – édition 2009 – chapitre XII

#### **Article 1 - Conditions de participation**

**Seuls les joueurs et joueuses de plus de 13 ans (âge au 1er janvier de la saison en cours) peuvent participer à cette épreuve.**

L'épreuve se déroule en trois échelons : - échelon départemental - échelon régional - échelon national.

#### **Article 2 - Déroulement des parties**

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

#### **Article 3 – Tableaux, horaires et lieux**

Les finales fédérales par classement comportent huit tableaux :

⇒ 4 DAMES : D6 (points inférieurs à 600) / D8 / D10 / D13

⇒ 4 MESSIEURS : M9 (points inférieurs à 900) / M11 / M13 / M16

Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé ou le dernier classement attribué par la Commission fédérale de classement.

#### FORMULES DE JEU

⇒ Poule unique avec classement intégral ou plusieurs poules avec classement sur les places de poules croisées selon le nombre d'inscriptions dans chaque tableau.

#### LIEUX & JUGES-ARBITRES :

⇒ Banlieue d'Orléans : Nombre de lieux et JA en attente de désignation en fonction du nombre d'inscriptions.

En cas de forfait, prévenir le secrétariat du Comité **au plus tard le jeudi soir**, après cette date, pour toute absence non excusée et non justifiée, le club sera passible d'une **amende de 15 euros** par joueur absent.

Coût de l'inscription: 5 euros  
(imputé sur le compte club)